

PERMANENCES D'INFORMATION JURIDIQUE

Planning prévisionnel 2021

Mairie de CHANTEIX

Le Bourg, 19330 Chanteix

4ème lundi du mois : 10h - 12h

sur rendez-vous au 05.56.45.25.21

2021	Permanence Mairie de Chanteix
Mars	22/03 de 10h à 12h
Avril	26/04 de 10h à 12h
Mai	31/05 de 10h à 12h (proposition en remplacement du 24 mai férié)
Juin	28/06 de 10h à 12h
Juillet	26/07 de 10h à 12h
Août	23/08 de 10h à 12h
Septembre	27/09 de 10h à 12h
Octobre	25/10 de 10h à 12h
Novembre	22/11 de 10h à 12h
Décembre	13/12 de 10h à 12h (Proposition en remplacement du 27/12 : vacances de l'Association)